

**AVERTISSEMENT :** La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon la période  
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.  
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

**Juin 2022, par rapport à juin 2021 et 2019 et par rapport à la moyenne d'un mois de juin entre 2015-2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid**  
23 personnes sont décédées sur les routes des Hauts de France en juin avec 1 personne tuée en moins par rapport à juin 2021 (- 4%) . Cependant ce chiffre est **en hausse par rapport à 2019 (+21% avec 4 tués de plus)** et est identique à la moyenne d'un mois de juin entre 2015 et 2019.  
Le nombre d'accidents baisse de 1 % avec 3 accidents en moins par rapport à 2021, mais est en hausse **par rapport à 2019 avec 18 accidents de plus (+ 8 %)** . Il est stable par rapport à la moyenne d'un mois de juin entre 2015-2019 avec 1 accident de plus.  
Le nombre de blessés baisse de 2 % avec 7 blessés de moins par rapport à 2021, mais augmente **par rapport à 2019 avec 15 blessés de plus(+5%)** ; Il est stable par rapport à la moyenne d'un mois de juin entre 2015-2019.  
**Les indicateurs 2022 du mois de juin sont plus défavorables qu'en 2019 mais stable par rapport à la moyenne 2015-2019**

**Sur les douze derniers mois, de juillet 2021 à juin 2022 (P1) et de juillet 2020 à juin 2021 (P2) et par rapport à la moyenne des 12 derniers mois entre juillet 2015 et juin 2019**  
Avec 272 personnes tuées et 58 personnes tuées en plus sur les 12 derniers mois, la mortalité augmente de 27 % par rapport à la période P1 et par rapport à P2 (+7 % avec 18 tués de plus) mais baisse **par rapport à la moyenne 2015-2019 (- 3 % et 14 tués de moins)**  
Avec 2 819 accidents et 352 accidents en plus, le nombre d'accidents augmente de 14 % par rapport à la période P1 (+7 % et 201 accidents en plus) et stagne par rapport à la moyenne 2015-2019 (+ 0,3 % avec 10 accidents de plus) .  
Avec 3 672 blessés et 564 blessés en plus, le nombre de blessés augmente par rapport à la période P1 de 18 % (+564 blessés) et par rapport à P2 de 12 % (402 blessés en plus) et par rapport à la moyenne 2015-2019 (+ 3 % avec 105 blessés de plus.)  
**Seule la mortalité est plus favorable par rapport aux moyennes annuelles entre 2015 et 2019**

### Evolution du CUMUL sur les 12 derniers mois -

Comparaisons de juillet 2021 à juin 2022 avec (de juillet 2020 à juin 2021) et (de juillet 2018 à juin 2019)

### Bilan du mois

#### Comparaison des cumuls sur les 12 mois précédents

**2 819 accidents corporels**

Au niveau régional  
352 en plus par rapport à 2021 : +14 %  
201 en plus par rapport à 2019 : + 8 %

Au niveau national  
par rapport à 2021 : + 10 %  
par rapport à 2019 : - 1 %

**3 672 blessés**

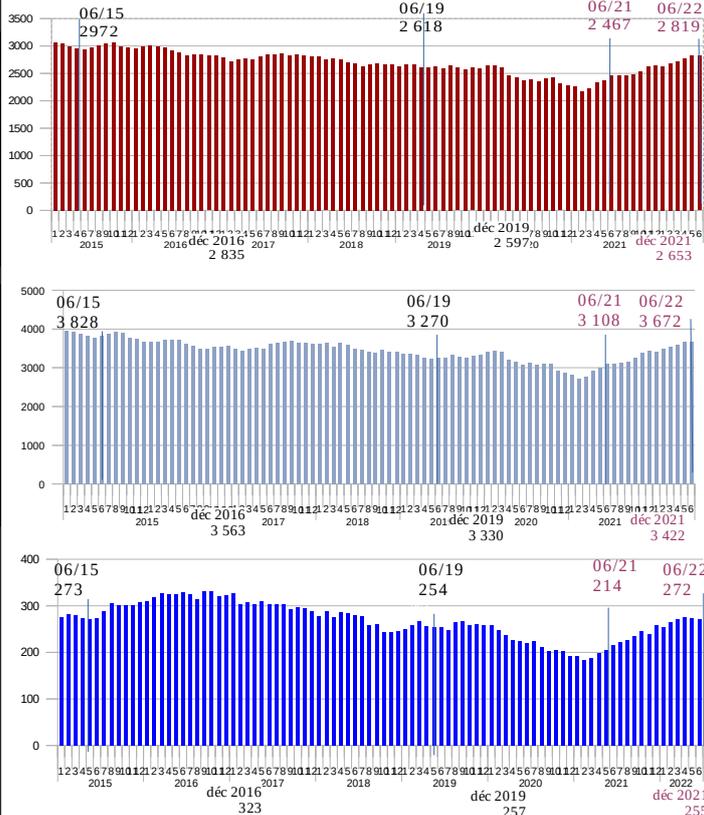
Au niveau régional  
564 en plus par rapport à 2021 : + 18 %  
402 en plus par rapport à 2019 : +12 %

Au niveau national  
par rapport à 2021 : + 12 %  
par rapport à 2019 : - 2 %

**272 personnes tuées**  
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional  
58 en plus par rapport à 2021 : + 27 %  
18 en plus par rapport à 2019 : + 7 %

Au niveau national  
par rapport à 2021 : + 23 %  
par rapport à 2019 : + 0 %



#### Comparaison avec 2021 et 2019 (année de référence)

**255 accidents corporels**

Au niveau régional  
3 de moins par rapport à 2021 : - 1 %  
17 de plus par rapport à 2019 : + 8 %

Au niveau national  
par rapport à 2021 : - 8 %  
par rapport à 2019 : - 2 %

**325 blessés**

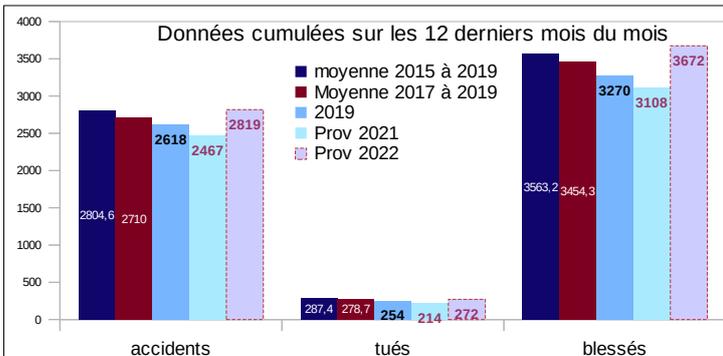
Au niveau régional  
7 de moins par rapport à 2021 : - 2 %  
15 en plus par rapport à 2019 : + 5 %

Au niveau national  
par rapport à 2021 : - 8 %  
par rapport à 2019 : - 3 %

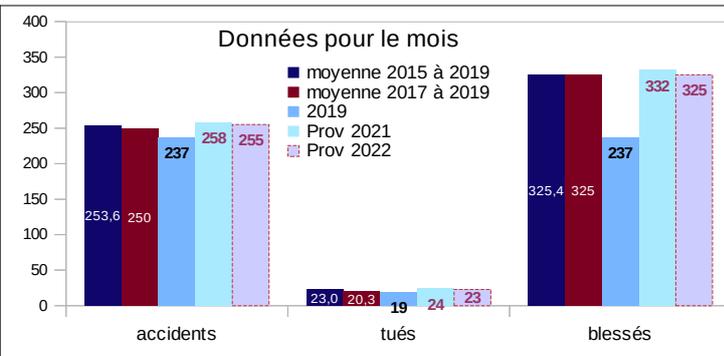
**21 personnes tuées**  
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional  
- 1 en moins par rapport à 2021 : - 4 %  
4 en plus par rapport à 2019 : + 21 %

Au niveau national  
par rapport à 2021 : + 4 %  
par rapport à 2019 : + 3 %



Seule la mortalité est plus favorable par rapport aux moyennes annuelles .



Tous les indicateurs du mois de juin 2022 sont stables par rapport aux indicateurs moyens entre 2015 et 2019 mais moins favorables qu'à celle de 2017-2019 ou les indicateurs de 2019

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.  
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir de : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 - BM de l'ONISR données arrêtées au 7/7/2022

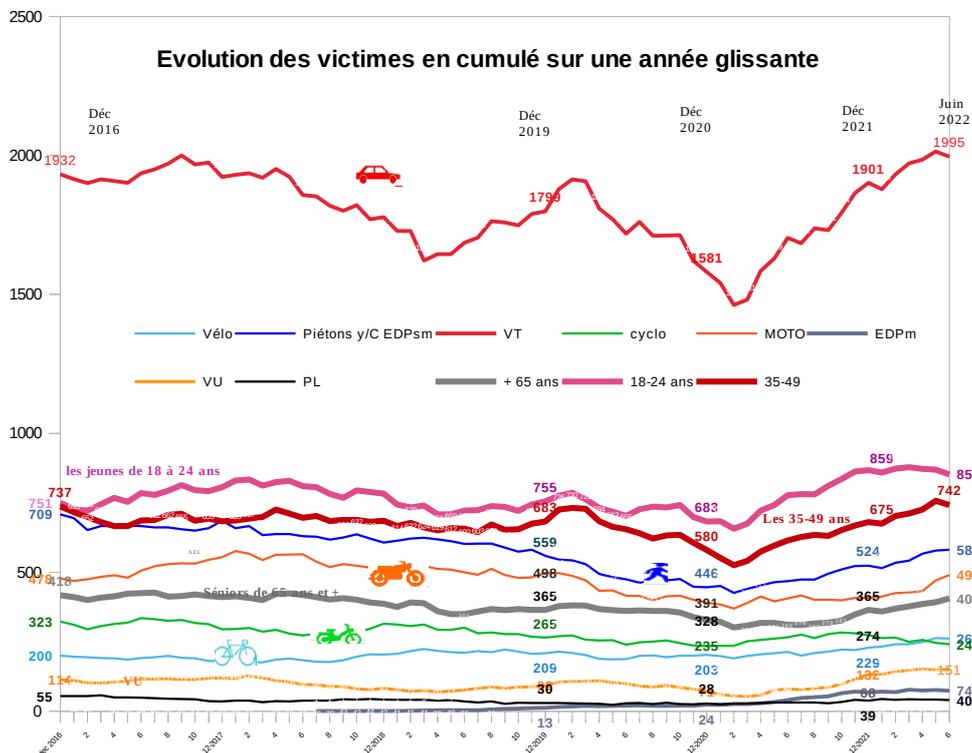
- des données provisoires - BAAC et PréBAAC - Traxy au 1/8/2022 pour les HdF - Les pourcentages d'évolution peuvent être non significatifs sur des chiffres peu importants.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

**AVERTISSEMENT :** La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les période  
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.  
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

### Evolution du CUMUL des victimes sur 12 mois -



Nombre de victimes cumulé sur 12 mois en juin 2022 par rapport à juin 2019 (+12 % de victimes)

Automobilistes  
1 995 ; - 3,5 %

Jeunes 18-24 ans  
852 ; +18 %

Les 35-49 ans  
742 ; +0 %

Piétons : 581 ; - 3,5%

Motards : 490 ; - 2%

Séniors + 65 ans : 406 ; +16 %

Vélo : 262 ; +24 %

Cyclo 241 ; -20 %

VU : 151 ; +96 %

EDPm : 74 ; +1750 %

PL : 40 ; +11 %

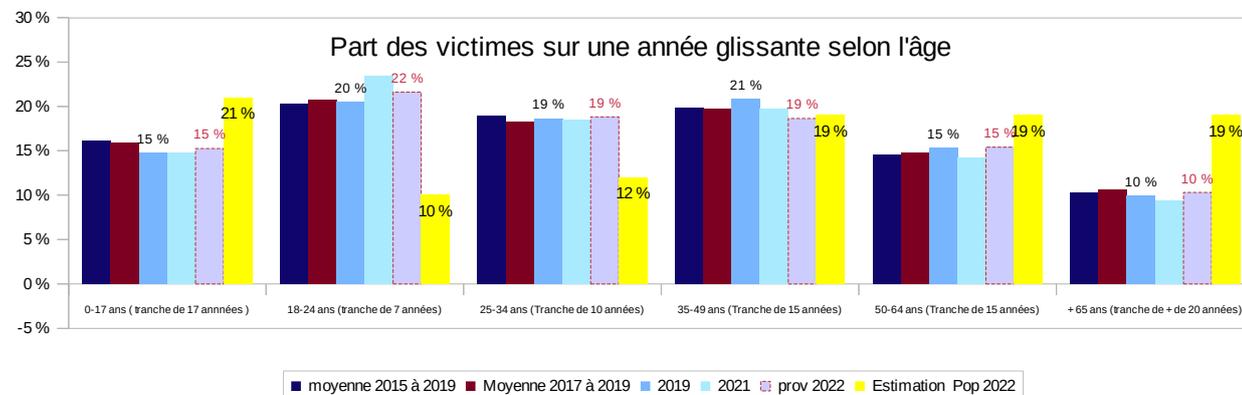
Le nombre cumulé de victimes sur 12 mois en juin 2022 a augmenté **globalement de +12 %** par rapport au nombre cumulé de victimes sur 12 mois à juin 2019, on note

**une augmentation plus importante des victimes chez :**

- les EDPm qui sont multipliés par 18 (en passant de 4 à 74 victimes)
- les Véhicules Utilitaires (+ 96 %)
- les cyclistes (+ 24 %)
- les jeunes de 18-24 ans (+ 18%)
- les séniors de + 65 ans (+16%)

**A l'inverse au regard d'une évolution globale de 12 %, les plus épargnés sont les victimes chez :**

- les cyclomotoristes (-20%)
- aux véhicules de tourisme (-3,5%)
- les piétons (-3,5%)
- les motards (-2%)
- les 35-49ans ( stable )



On note une surreprésentation des 18-24 ans et des 25-34ans parmi les victimes tant en 2022 que pour les années précédentes au regard de leur part de l'effectif dans la population.

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.  
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 7/7/2022

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC – Traxy au 1/8/2022 pour les HdF - Les pourcentages d'évolution peuvent être non significatifs sur des chiffres peu importants.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

